ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d’intérêt public

Consultations publiques sur la législation du Nunavut en matière de droit de la famille

Date de début : 9 aout 2021
Date de fin : 15 septembre 2021
À l’échelle du Nunavut **75 s**

En réponse à une récente motion par l’Assemblée législative en faveur d’un Nunavut sans violence, le ministère de la Justice tiendra des consultations publiques qui porteront sur la *Loi sur l’intervention en matière de violence familiale* et sur les lois en matière de droit de la famille.

La *Loi sur l’intervention en matière de violence familiale* a pour but d’aider les personnes qui ont besoin de protection en raison de violence familiale ou de menaces de violence familiale. Elle a aussi pour but d’encourager la collectivité à s’approprier les problèmes locaux et de lui donner les moyens pour travailler en toute confiance avec les ressources locales afin d’aborder les causes fondamentales des problèmes sociaux.

Les lois du territoire en matière de droit de la famille assurent une réponse efficace, efficiente et culturellement adaptée aux besoins des familles nunavoises.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des consultations publiques; une collation sera offerte.

- Rankin Inlet : jeudi 12 aout 2021, de 15 h à 19 h
- Naujaat : lundi 16 aout 2021, de 15 h à 19 h
- Cambridge Bay : jeudi 19 aout 2021, de 15 h à 19 h
- Gjoa Haven: lundi 23 aout 2021, de 15 h à 19 h
- Pond Inlet : mardi 31 aout 2021, de 15 h à 19 h
- Iqaluit : jeudi 9 septembre 2021, heure à confirmer
- Iqaluit : vendredi 10 septembre 2021, heure à confirmer
- Sanirajak : mardi 14 septembre 2021, de 15 h à 19 h
- Igloolik : mercredi 15 septembre 2021, de 15 h à 19 h

Pour d’autres renseignements concernant les consultations à venir, veuillez courrieller à FAIA@gov.nu.ca ou à Familylaw@gov.nu.ca.

Si vous n’êtes pas en mesure de participer aux consultations publiques, nous vous encourageons à exprimer vos opinions par courriel à FAIA@gov.nu.ca en ce qui a trait à la violence familiale, et à familylaw@gov.nu.ca en ce qui a trait au droit de la famille; vous pouvez également le faire par téléphone, au 867 975-6170, que ce soit pour l’un ou l’autre de ces sujets.

###

Relations avec les médias :

Isabelle Gingras
Analyste des politiques et des communications
Ministère de la Justice
867 975-6324
igingras@gov.nu.ca